

Ecole Sainte Marie des Charmilles**Tarifs et Informations pratiques**

La contribution annuelle par élève : 1 367€

Fournitures diverses :

- Trousse scolaire pour la maternelle : 15€
- Trousse scolaire pour l'élémentaire : 45€
- Sorties scolaires et interventions diverses : 25€

Cotisations :

- DDEC /UGSEL : **66€** (inclus dans la contribution annuelle)

Elles sont obligatoires et reversées à différents organismes : - DDEC/UDOGEC (Direction Départementale de l'Enseignement catholique / Union Départementale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique) - UGSEL (Union Générale Sportive et de l'Enseignement Libre).

- APEL / UDAPEL (facultative) : **25 €** par an

Cette association représente les parents des Écoles, votre adhésion, facultative, est vivement recommandée. Les sommes récoltées participent au financement de projets de classe.

Réductions Tarifaires pour les fratries :

Les parents qui inscrivent plusieurs enfants dans l'établissement, ou les établissements gérés par un OGEC, bénéficient d'une réduction de :

- 100€ sur frais de scolarité par enfant inscrit à partir du 2^{ème} enfant

Seulement sur présentation d'un certificat de scolarité envoyé **AVANT LE 15/09/2026**

Escompte de 5 % pour **règlement de la totalité de la scolarité** annuelle au 31 octobre au plus tard.

Le règlement de la scolarité se fait de plusieurs manières :

- Prélèvements sur 10 mois à partir du mois d'octobre
- Chèques 3 fois : 15/10 - 15/01 - 15/04
- CB (Via Ecole directe) ou en espèces à l'établissement.

Droit d'inscription 170€

Ils sont demandés lors du dépôt du dossier d'inscription, le paiement se fait par CB en ligne à l'inscription (possible de régler par chèque ou espèces également). Cet acompte est déduit de la facture de septembre.

Pour une réinscription possibilité de régler par tranche de 85€ avant le 15 juillet 2026.

Restauration : Tarif du repas : 7.20€

Accueil périscolaire : 5 périodes dans l'année, tarif mensuel

- Forfait Garderie matin : 8 €/mois

Forfaits du soir :

- Forfait Garderie et étude soir 18h : 50 €/mois
- Forfait Garderie et étude soir 18h30 : 57 €/mois

Garderie du soir concerne les élèves de la PS au CP

Etude de 16h45 à 17h30 puis Garderie 18h/18h30 concerne les élèves du CE1 au CM2.

Tarifs occasionnels :

- Garderie matin : 2 € la séance
- Garderie et étude soir jusqu'à 18h : 6 €
- Garderie et étude soir jusqu'à 18h30 : 7 € la séance